



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0202

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Transformations d'emplois et modification d'indices de rémunération

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguét, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguét), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0202**

commission principale :

objet : **Transformations d'emplois et modification d'indices de rémunération**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les transformations d'emplois

Direction de l'eau

Par délibération n° 2000-5437 du 10 juillet 2000, a été proposé le principe de la transformation d'emplois d'agents techniques et d'agents de salubrité principaux en agents de maîtrise au fur et à mesure de l'ouverture de ces postes sur liste d'aptitude à la promotion interne ou concours à échéance de 2004.

La mise en œuvre du projet de service a été plus longue que ce qui avait été prévu et, de ce fait, tous les emplois n'ont pas été transformés à ce jour ; c'est pourquoi il est proposé de procéder à la transformation de sept emplois d'adjoints techniques territoriaux en agents de maîtrise au fur et à mesure de l'ouverture des listes d'aptitude.

Les modifications du tableau des effectifs

Les évolutions d'organisation de certains services communautaires ainsi que la mise en conformité des grades, des emplois et des missions afférentes nécessitent de modifier le tableau des effectifs.

Le coût de ces créations et transformations d'emplois a été prévu dans le cadre des évaluations de dépenses de masse salariale 2008.

Les modifications d'indices de rémunération

L'évolution des missions d'un emploi de chargé de mission de coopération décentralisée, en terme de charge de travail et prise en charge du volet économique des missions, à la direction des relations internationales nécessite la modification de la rémunération afférente à cet emploi ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que dans le tableau du DELIBERE, 2° - Approuve : b) - les modifications d'indices de rémunération, il convient de lire, à la colonne "nouvel emploi" :

"rémunération sur la base de l'indice majoré 431"

au lieu de :

"rémunération sur la base de l'indice majoré 424."

DELIBERE

1° - **Accepte** les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - **Approuve** :

a) - Les transformations d'emplois

Services/Emplois	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
<i>Direction générale</i>					
Direction de l'eau chef égoutier	94510350	agent de maîtrise	surveillant d'assainissement	contrôleur de travaux	Mise en conformité du grade et de l'emploi. Pas de coût supplémentaire.
conducteur opérateur égoutier (5 emplois)	94510183 94510565 94510362 94510179 94510585	adjoint technique 1ère classe	responsable conducteur opérateur égoutier	agent de maîtrise	Mise en conformité du grade et de l'emploi. Coût supplémentaire en année pleine : année 2008 : 12 600 € année 2009 : 16 800 € Deux autres emplois seront transformés au fur et à mesure des listes d'aptitude.
surveillant d'assainissement (2 emplois)	94510065 94510066	agent de maîtrise	responsable de site d'exploitation	technicien supérieur territorial	CTP du 21 décembre 1999 Protocole d'accord 1999. Mise en conformité du grade et de l'emploi. Coût supplémentaire : année 2008 : 2 600 € année 2009 : 6 200 €
<i>Délégation générale aux ressources</i>					
Direction des systèmes d'information et de télécommunications assistant technique	94600113	technicien supérieur territorial	ingénieur d'études informatiques	ingénieur	Ce poste sera transformé à l'occasion du recrutement sur cet emploi. Coût supplémentaire en année pleine : année 2009 : 10 000 €
Direction des ressources humaines chargé de recrutement	94200039	rédacteur	chargé de recrutement	attaché	Mise en conformité du grade et de l'emploi. Coût supplémentaire en année pleine : année 2008 : 1 100 € année 2009 : 9 900 €

Services/Emplois	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
<i>Délégation générale au développement économique et international</i>					
Direction du service aux entreprises chargé de mission développement économique	04170048	ingénieur	chargé de mission développement économique	attaché	Mise en conformité du grade et de l'emploi. Pas de coût supplémentaire.

b) - Les modifications d'indices de rémunération

Services/Emplois	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
<i>Direction générale</i>					
Direction des relations internationales chargé opération coopération décentralisée	06120046	rémunération sur la base de l'indice majoré 389	nouvelle rémunération sur la base de l'indice 431	chargé opération coopération décentralisée	Coût supplémentaire en année pleine : année 2008 : 1 200 € année 2009 : 2 500 €

3° - La dépense en résultant, soit 2 300 €, est prévue et sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal 2008 - comptes n° 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300, et au budget assainissement, soit 15 200 €, comptes n° 641 100, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.